ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 1999

RAPPORT ANNUEL 1998

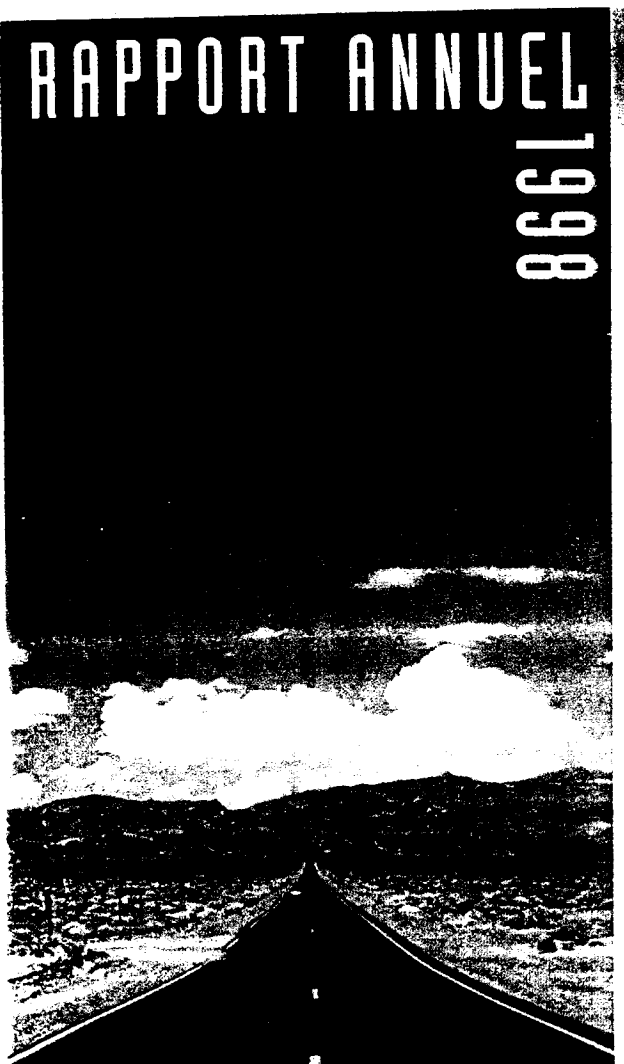

LE BITUME, C'EST NOUS

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE DE BITUMES

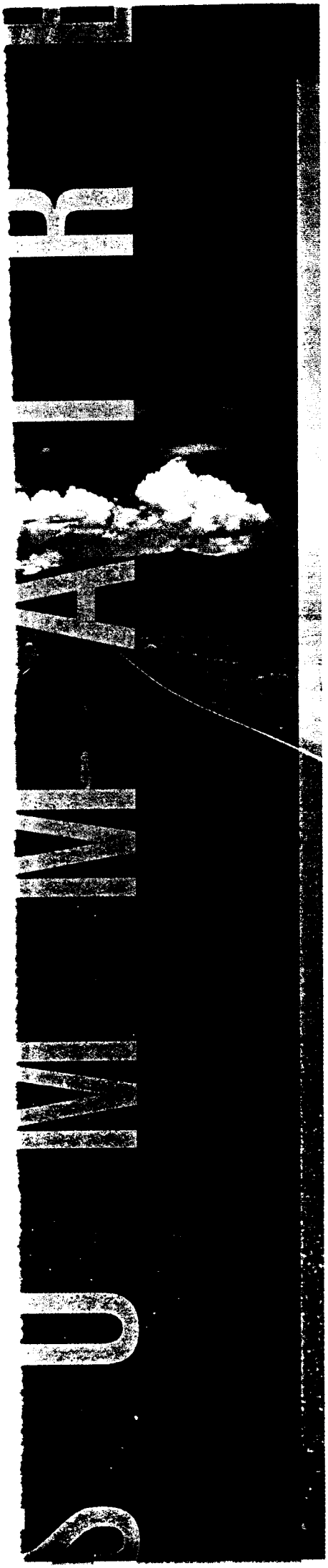

SOMMAIRE

Conseil d'Administration 4

Direction 5

Répartition du capital Social 6

Assemblée Générale Ordinaire du 22/06/99 ordre du jour 7

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1998 — 8

Rapport Général du Commissaire aux Comptes — 13

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes — 15

Projet des textes de résolutions — 17

Documents Comptables — 19

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE DE BITUMES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M.VINCENT TIOKO DJEDJE	PRÉSIDENT DU CONSEIL

SIR REPRÉSENTÉE PAR :

M.YÉBOUÉ LAZARE	ADMINISTRATEUR
M.BENDJO AKOSSI NOEL	ADMINISTRATEUR
M.TOPIN FRANCK	ADMINISTRATEUR
M.DAO ADAMA	ADMINISTRATEUR
M.BERTE GUY ROBERT	ADMINISTRATEUR

PETROCI REPRÉSENTÉE PAR :

M.YOUGOUBARÉ GILBERT	ADMINISTRATEUR

SHELL-CI REPRÉSENTEE PAR :

M.AKUESON-GANNYI THÉODORE	ADMINISTRATEUR

MINISTÈRE DES RESSOURCES MINIÈRES ET PETROLIÈRES
REPRÉSENTÉ PAR :

M.AKE JOACHIM	ADMINISTRATEUR

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
REPRÉSENTÉ PAR :

M.N'GORAN THECKLY	ADMINISTRATEUR
M.BA MAHAMADOU	ADMINISTRATEUR

COMMISSAIRES AUX COMPTES

M. DAOUDA SANGARÉ

Expert Comptable diplômé

Inscrit près la Cour d'Appel d'Abidjan

M. MARMIGNON CHRISTIAN

Expert Comptable diplômé

Inscrit près la Cour d'Appel d'Abidjan

AUDIT EXTERNE

CABINET ECR INTERNATIONAL

01 bp 4050 ABIDJAN 01

Tél : (225) 21 26 70 / 22 62 63

Fax : (225) 22 16 22

DIRECTION

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M.TOURÉ MOUSSA

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

M.ACQUAH ANVO JOSEPH

DIRECTEUR MARKETING

M.KHISSY BEYNIOUAH HONORÉ

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

SIR	53,299%
PETROCI (POUR COMPTE D'ETAT)	19,994%
PRIVÉS IVOIRIENS	18,960%
SHELL-CI	5,744%
PERSONNEL SMB	2,000%
AUTRES	0,003%
TOTAL	100,000%

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 22 JUIN 1999

ORDRE DU JOUR

1

AUDITION DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'A.G.O.

2

AUDITION DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

3

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/12/98

4

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET DÉCHARGE AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

5

RENOUVELLEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS

6

REMPLACEMENT D'ADMINISTRATEURS

7

NOMINATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

8

AFFECTATION DES RÉSULTATS

9

FIXATION DU MONTANT DES JETONS DE PRÉSENCE

10

ADOPTION DES RÉSOLUTIONS

ATTENTION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 1999
SE TIENDRA À 10H30 À L'HÔTEL IVOIRE,
SALLE "AUX 4 COINS DU MONDE" (CASINO)

DES BITUMES

É T É M U L T I N A T I O N A L E

LE BITUME C'EST NOUS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1998

L'activité de la société au cours de l'exercice 1998 s'est déroulée dans un environnement économique marqué par l'effondrement des prix des pétroles bruts et des produits pétroliers.

Dans ce contexte, les marges de raffinage bien que consolidées dans le courant du premier semestre de l'année 1998 avec des valeurs moyennes établies autour de **2,6 $ US** par baril de pétrole brut se sont détériorées à partir du mois d'août pour atteindre des valeurs moyennes inférieures à **1,5 $ US** par baril.

Dans la période sous revue, le cours du dollar US s'est également détérioré passant d'un taux moyen de **608 F CFA** au début de l'année 1998 à moins de **550 F CFA** entre octobre et décembre 1998.

Pour la SMB en particulier, à cette situation est venue s'ajouter au plan local une baisse importante de **45 %** de l'activité bitume sur la période par rapport à l'année 1997.

A l'exportation par contre, l'activité a connu une nette amélioration dans la zone dite de desserte (Burkina Faso, Mali, Niger) où l'on a observé une augmentation des ventes de **119 %** ainsi que sur les marchés desservis par voie maritime, notamment au Nigeria et au Ghana (amélioration respective de **52 %** et **48 %** par rapport à l'exercice précédent).

C'est donc dans cet environnement économique plutôt favorable que nous allons examiner l'activité de notre société sous ses différents aspects :

AU PLAN TECHNIQUE

A - ACHATS ET TRAITEMENT DE BRUTS

Pour le compte de l'exercice clos le 31 décembre 1998, la SMB a acheté pour **322 969,205 TM** de bruts lourds à bitumes (Bachaquero 17°API, Maya et divers bruts SIR) d'une valeur de **12 570 470 646 F CFA** contre **306 290,366 TM** pour une valeur de **19 850 854 649 F CFA** au 31 décembre 1997, ce qui représente une hausse de **6 %** en quantité mais une baisse de **37 %** en valeur.

Au 31 décembre 1998, l'usine a traité **294 971,469 TM** de bruts à bitumes contre **274 892,912 TM** en 1997, soit une augmentation de **7 %**.

Le traitement de bruts lourds a permis d'obtenir au 31 décembre 1998, **147 406,500 TM** de distillats et **143 301 TM** de bitumes (toutes catégories confondues).

Par ailleurs, l'unité SMB a traité à façon pour le compte de SIR au 31 décembre 1998, **205 577 TM** de bruts légers et de slops (au titre du processing).

Ces différents traitements (**500 548,469 TM**) ont donc permis à l'unité SMB de réaliser un taux d'occupation de **83 %** au terme de l'exercice 1998. Ce qui, comparé aux **428 348 TM** de 1997, représente une hausse de **17 %** du volume traité.

B - INVESTISSEMENTS TECHNIQUES

Les investissements techniques réalisés sur l'exercice clos le 31 décembre 1998 s'élèvent à **162 852 016 F CFA** avec des encours de **111 567 822 F CFA**, soit un total général de **274 419 838 F CFA.**

AU PLAN COMMERCIAL

A - LES VENTES

Les ventes des produits bitumineux s'élèvent à **146 590,905 TM** toutes qualités confondues pour un chiffre d'affaires de **11 009 499 918 F CFA** contre **134 227,841 TM** pour un chiffre d'affaires de **11 267 353 974 F CFA** en 1997, soit une hausse de **9 %** en volume et une baisse de **2 %** en valeur.

Les ventes de bitumes de l'exercice 1998 se répartissent comme suit :

MARCHÉ NATIONAL :

Ventes de **20 741,122 TM** de bitumes pour un chiffre d'affaires de **1 785 160 034 F CFA** à comparer aux réalisations de 1997qui s'élevaient à **37 985,434 TM** pour une valeur de **3 278 716 295 F CFA**, soit une régression de **45 %** en quantité et de **46 %** en valeur.

PAYS DE LA ZONE DITE DE DESSERTE (MALI, BURKINA FASO ET NIGER) :

Ventes de **9 895,666TM** de bitumes pour un chiffre d'affaires de **815 088 544 F CFA** contre **4 517,370 TM** de bitumes et un chiffre d'affaires de **381 489 731 F CFA** en 1997, soit une hausse de **78,1 %** en volume et **113 ,7 %** en valeur.

EXPORTATIONS :

Ventes de **115 954,117 TM** de produits bitumineux pour un chiffre d'affaires de **8 409 250 440 F CFA** contre **91 725,037 TM** et un chiffre d'affaires de **7 607 147 348 F CFA** en 1997, soit une hausse de **20 %** en volume et de **11 %** en valeur.

VENTES DE DISTILLATS :

Tous les distillats produits par la SMB au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1998, ont été vendus à la SIR, soit **147 406,500 TM** pour un chiffre d'affaires de **10 963 919 476 F CFA** contre **141 646,089 TM** en 1997 pour un chiffre d'affaires de **15 302 537 680 F CFA** soit une augmentation de **4,1 %** en volume et une baisse de **28,4 %** en valeur.

B - LE PROCESSING

Le processing (ou traitement à façon) effectué dans notre usine pour le compte de la SIR a permis de générer un chiffre d'affaires de **176 981 280 F CFA** (205 577 TM) contre **175 083 498 F CFA** (**153 455,7 TM**) en 1997, soit une hausse de **1 %** en valeur.

AU PLAN ADMINISTRATIF ET FINANCIER

A – GESTION ADMINISTRATIVE ET DU PERSONNEL

L'exercice 1998 a été marqué par le recrutement de cinq agents dont 4 cadres et par la mutation d'un cadre (le Chef Comptable) à la SIR. Ces recrutements visent d'une part, à renforcer l'effectif (réduit depuis 1990) et à se donner les moyens humains nécessaires pour une meilleure gestion de l'entreprise face à la reprise de l'activité ; d'autre part, ils vont aider de façon plus harmonieuse à la correction de la pyramide des âges.

B-FORMATION DU PERSONNEL

La SMB a entrepris au cours de l'exercice 1998 un programme hardi de formation professionnelle pour faire face aux besoins exprimés non seulement au niveau du personnel ancien mais par rapport aux nouvelles recrues.

C–GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

Au niveau de la gestion comptable, l'exercice 1998 a vu le démarrage de l'application du nouveau Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA). Cette application non seulement modifie la présentation des états financiers mais facilite également leur analyse afin de dégager une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Il est bon de noter que le retraitement initié selon le référentiel SYSCOA cette année, peut être cause de certains déséquilibres lorsque l'on s'aventure dans la comparaison des postes budgétaires des exercices 1997 et 1998 puisque les contenus de certains comptes ont connu des changements majeurs. Il faudrait attendre les états financiers des exercices 2000 et 2001 pour pouvoir comparer réellement les différents postes budgétaires selon le référentiel SYSCOA.

Par ailleurs, la SMB s'est engagée à achever la réalisation de son projet informatique et à se conformer, dans le cadre de la commission SIR/ SMB créée à cet effet, aux exigences du passage à l'An 2000. Un appel d'offres a été également lancé dans le but d'acquérir un logiciel devant conférer plus de souplesse de fonctionnement et de fiabilité à la comptabilité.

Au cours de l'exercice 1998, la SMB a prolongé l'utilisation de la Convention de Crédit Offshore de **12 000 000** de **USD** (revolving sur 90 jours) conclue en 1997 avec le consortium CITIBANK/ AFREXIMBANK pour faire face au financement de l'achat de la matière première. A côté de cela, les partenaires financiers traditionnels constitués par le pool bancaire local et étranger continuent de faire confiance à notre société en lui accordant des découverts bancaires et des crédits spots aux meilleurs taux du marché financier.

D – RESULTATS FINANCIERS

Au plan financier, l'on note une baisse de **16,1 %** du chiffre d'affaires global réalisé, qui passe de **31 340 223 037 F CFA** en 1996/97 (15 mois) ou **27 498 151 130 F CFA** sur 12 mois à **23 063 100 717 F CFA**, baisse liée à l'effondrement des prix des produits pétroliers au cours de l'année 1998.

Les charges d'exploitation (hors achats, dotations aux amortissements et provisions) s'élèvent globa-

lement à **6 919 016 747 F CFA** contre **7 039 372 143 F CFA** en 1996/97 (15 mois). La comparaison de ces charges sur 12 mois, montre une augmentation en 1998 de **18,4 %**, qui s'explique non seulement par la hausse du volume d'activités, mais principalement à cause de l'actualisation des coûts des prestations SIR au profit de SMB.

Les dotations aux amortissements et provisions se chiffrent au 31/12/1998, à **680 547 775 F CFA** contre **794 748 191 F CFA** au 31/12/1997 (12 mois), soit une baisse de **14,4 %** par rapport à l'exercice écoulé.

Le résultat net après déduction de l'impôt BIC se situe au 31/12/1998 à **1 266 141 362 F CFA** contre **1 175 887 415 F CFA** au 31/12/1997 (15 mois) et **855 049 964 F CFA** sur 12 mois, soit une progression de **48,1 %**.

E - EVOLUTION DU TITRE SMB A LA B.R.V.M

Nous vous informons qu'à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), le titre SMB représente une valeur de croissance dont la stabilité reflète la confiance des investisseurs en la SMB. En effet, durant la période de Janvier à Avril 1999, la valeur moyenne du titre a été de **17 761 F CFA** pour un plancher de **16 600 F CFA** et un plafond de **19 135 F CFA**. Il observe ainsi une augmentation moyenne mensuelle de **4 %** et une croissance globale de **13 %** sur les quatre premiers mois de l'année 1999.

F - AFFECTATION DES RESULTATS

Au vu de ce qui précède, votre Conseil d'Administration estime possible de verser un dividende aux actionnaires et vous propose d'affecter comme suit les résultats de l'exercice clos le 31/12/1998 :

Un bénéfice distribuable de :	**1 266 141 362 F CFA**
De ce bénéfice, il faut retrancher la Dotation à la Réserve Légale qui est de :	**(121 800 000) F CFA**
Et ajouter le report à nouveau de l'exercice précédent de :	**710 299 651 F CFA**
Donnant un total à la disposition des Actionnaires de :	**1 854 641 013 F CFA**
De ce total, nous proposons de soustraire le dividende alloué aux Actionnaires qui s'élève à :	**974 400 000 F CFA**

Ce qui laisse un solde positif de **880 241 013 F CFA** que nous vous proposons de reporter à nouveau.

En conséquence, nous vous proposons qu'il soit versé un dividende brut de **2 000 F CFA** par action, sur la base d'un nombre total d'actions de 487 200, ce qui entraîne un dividende net par action (après déduction de l'impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières, IRVM) de **1 800 F CFA**.

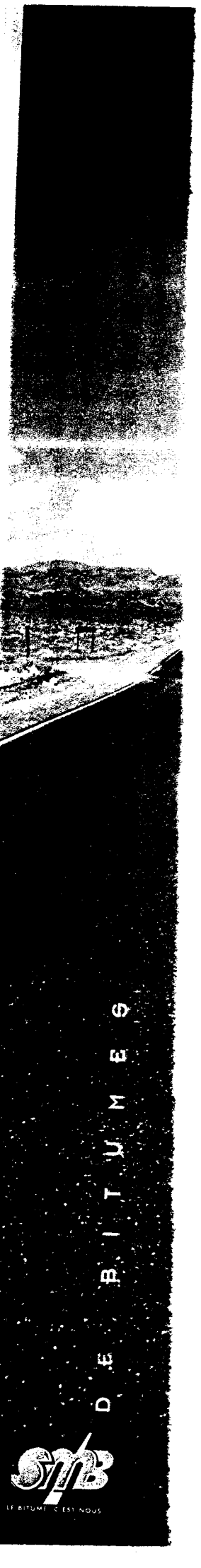

Ce dividende, Mesdames et Messieurs les Actionnaires, est le même montant que celui versé au terme de l'exercice 1996/97 malgré les incertitudes auxquelles doit faire face le secteur dans lequel évolue votre entreprise. Nous vous rappelons que le dividende versé au titre de l'exercice 1996/97 concernait une période de 15 mois d'activités. Lorsque on le ramène à une période de 12 mois, comme c'est le cas de l'exercice 1998 et qu'on établit une comparaison entre les deux périodes, on se rend compte qu'en réalité, le dividende proposé a subi une augmentation de **25 %**. Il confirme ainsi la volonté de votre Conseil d'Administration de maintenir à un niveau acceptable, la rémunération des capitaux que vous avez bien voulu investir dans votre Société, si les résultats financiers le permettent conformément aux engagements qui ont été pris précédemment.

G- PERSPECTIVES 1999

Les prévisions de traitement de bruts à bitumes au terme de l'exercice 1999, au vu des réalisations sur les quatre premiers mois et des besoins des différents marchés, peuvent se situer autour de **328 000 TM**. De ce traitement, on obtiendra **157 440 TM** de distillats et **167 280 TM** de bitumes (toutes qualités confondues). Le traitement de bruts à façon pour le compte de SIR (processing) avoisinera un total annuel de **180 000 TM**.

Quant aux prévisions de ventes annuelles annoncées, elles sont de **157 440 TM** de distillats et de **169 328 TM** de bitumes. Elles permettront d'atteindre, au terme de l'exercice 1999, un chiffre d'affaires global de **22 655 732 681 F CFA** et de maintenir le même niveau de la marge brute prévisionnelle de la société pour l'année 1999.

Nous ne pouvons clore ce rapport sans exprimer nos sincères remerciements et notre gratitude à l'endroit des Administrateurs, qui quittent notre Conseil d'Administration, pour la qualité de leur assistance à la société. Il s'agit de **MM. RONCORONI Christophe**, représentant SHELL-CI et **KONE Aboubakar**, représentant la SIR. Nous adressons également nos chaleureuses félicitations à l'ensemble du personnel de la SMB pour la qualité du travail fourni et les résultats appréciables qu'il nous a permis d'obtenir sur les deux derniers exercices. Nous l'encourageons vivement à persévérer dans cette voie afin de relever les nouveaux défis qui se profilent à l'horizon du troisième millénaire et qui, comme vous le savez, découleront essentiellement de la mondialisation et de la libéralisation des économies.

Par ailleurs, nous soumettons à votre approbation et ce, conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme et à l'article 26 de nos Statuts, la nomination d'un second Commissaire aux Comptes.

Vous allez à présent entendre lecture des rapports du Commissaire aux Comptes et nous espérons que vous pourrez donner au Conseil d'Administration, quitus de sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1998

Mesdames,
Messieurs,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu me confier,
Et eu égard aux textes en vigueur, notamment ceux découlant de l'Acte Uniforme ou Traité OHADA,

J'ai l'honneur de vous présenter mon RAPPORT sur les Comptes et le Bilan arrêtés au 31 Décembre 1998 de votre Etablissement dénommé " SOCIETE MULTINATIONALE DE BITUMES " (S.M.B.).

Votre Direction m'a transmis en temps utile les documents nécessaires à l'accomplissement de ma mission, au nombre desquels il faut noter la liasse complète constituant les états comptables et financiers de l'exercice.

J'ai également pris connaissance du :

■ Projet de résolutions : la proposition de répartition des bénéfices qui vous est soumise est parfaitement conforme aux dispositions de vos statuts harmonisés.

On soulignera particulièrement la référence à la réserve légale qui a fait l'objet d'une nouvelle dotation, l'Acte Uniforme retenant désormais le taux de **10 %** au lieu de **5%** à appliquer sur le bénéfice net de l'exercice (le plafond à observer pour cette réserve étant désormais de **20 %** du capital social).

■ Rapport du Conseil d'administration : les éléments chiffrés d'ordre comptable ou financier ont été vérifiés par mes soins et sont donc exacts et sincères.

J'observe que :

■ Vos états sont, à partir de cet exercice sous revue, établis suivant les indications du nouveau référentiel comptable SYSCOA et selon le " système normal " et ce, depuis l'application effective au 1er janvier 1998.

■ Le mode d'évaluation des différents postes n'a guère changé. A noter, toutefois, les efforts louables qu'il a fallu déployer par les services comptables pour parvenir à une translation des comptes 1996/1997.

S'agissant des règles et méthodes comptables, il faut signaler que" l'ETAT ANNEXE " fait largement place aux commentaires relatifs aux informations obligatoires exigées.

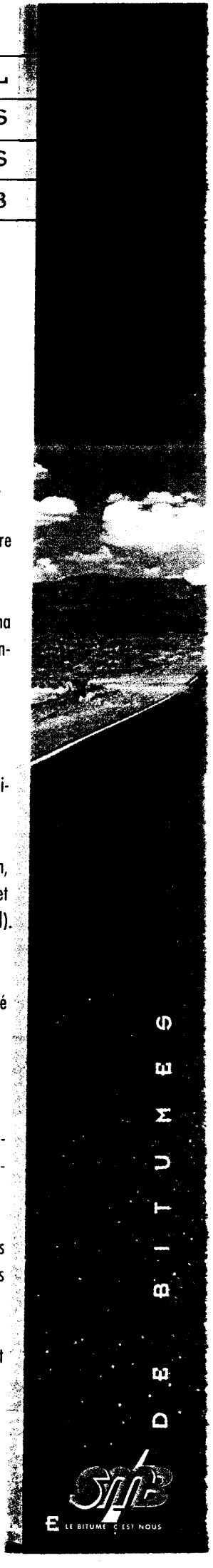

D'une manière générale, la méthode d'évaluation utilisée par la SMB est :

- Pétrole brut : valorisé au coût de la dernière cargaison
- Produits finis : valorisés au coût de production de la période
- Produits chimiques : valorisés au coût d'achat des dernières entrées.

Vos statuts, en exécution de la deuxième Résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 Juin 1998, ont été mis en harmonie avec l'Acte Uniforme du Traité de l'Organisation pour l'harmonie en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et avec la Loi N°97-520 du 04 Septembre 1997 relative aux Sociétés à participation financière publique.

OPINION SUR VOS COMPTES ET BILAN

C'est en considération de ce qui précède que j'ai effectué mes contrôles et vérifications d'usage, tant par sondages, recoupements ou autrement, le tout appuyé de pièces justificatives.

Les explications et renseignements recueillis auprès de vos Services compétents sont assez éloquents et viennent compléter la gamme d'informations qui confèrent à vos comptes le caractère de transparence et de fiabilité.

Mes investigations ne m'ont donc rien révélé d'anormal ni d'irrégulier.

Je suis par conséquent en mesure d'attester que vos comptes ont régulièrement et correctement enregistré les opérations de l'exercice.

Le Bilan qui en est résulté et qui fait ressortir :

- un Résultat brut d'exploitation bénéficiaire de : **2 415 380 023 F CFA**
- et un Résultat Net bénéficiaire de: **1 266 141 362 F CFA**

reflètent bien la situation active et passive de votre société à la date du 31 Décembre 1998.

Fait à ABIDJAN, le 28 Mai 1999

Le Commissaire aux Comptes
Daouda SANGARE
Expert Comptable Diplôme

RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 1998

- ACTE UNIFORME – ARTICLE 24 DES STATUTS -

Mesdames,
Messieurs,

En application des dispositions du Traité OHADA et de celles découlant de l'article 24 de vos statuts, J'ai l'avantage de vous confirmer, sur indication de la Direction, que votre Conseil d'Administration n'a ni conclu, ni autorisé de conventions au cours de l'exercice.

Continuent de produire leurs effets, les conventions antérieurement conclues avec votre Société, à savoir :

CONVENTION SMB/SIR

CONVENTION D'ASSISTANCE CONTINUE
L'objet essentiel de ce contrat vise à confier à la SIR " la mission de l'assister dans l'exploitation et l'entretien de ses unités de production afin de permettre la réalisation de l'objet social de la SMB dans les meilleures conditions.

La mission d'assistance confiée à la SIR sera continue pendant toute la durée du présent contrat et portera sur les opérations et prestations définies à l'ANNEXE I au présent contrat ainsi que sur toutes celles qui en constitueraient les suites logiques et naturelles "....

La rémunération globale de la SIR est mensuelle et couvre les prestations suivantes :

- Rémunération au titre du savoir-faire de la SIR
- Rémunération au titre de l'exploitation
- Rémunération au titre de la maintenance
- Rémunération au titre de la sécurité
- Rémunération au titre du suivi technique
- Rémunération au titre du Service Médical
- Mise à disposition de personnel (Annexe I –1)
- Travaux au contrat ou au forfait, les prestations diverses (informatique, Service Social, Programme Linéaire) (Annexe I-2)
- Facturation de frais variables (Annexe I-3)

N.B. : Il est convenu que ces rémunérations seront révisées, d'accord partie chaque année lors de l'établissement et sur la base du Budget annuel.
Le contrat prend effet pour compter du 23 Avril 1999 jusqu'au 31 Décembre 1999.

Renouvellement par tacite reconduction par période de un an.

Dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 03 mois avant la fin de chaque période contractuelle.

CONVENTION DE LOCATION DE BUREAU SMB/SIR

Suite au rachat par la SIR des parts que PETROCI détenait dans la Société Civile des Raffineurs (SOCIRAF), le contrat ici visé continue d'exister aux conditions habituelles.

CONVENTION PETROCI – INDUSTRIES SERVICES / SMB

Les prestations fournies (passage des produits bitumineux à l'appontement) dans ce cadre se poursuivent normalement en l'absence de contrat non formalisé. Selon les renseignements recueillis auprès de vos services, il me revient que ce contrat est conclu aux conditions normales du marché et que les tarifs appliqués ne différent pas de ceux exigés des autres tiers.

REMUNERATION DE FONCTION

Selon les indications de l'Article 24 de vos statuts relatives aux Conventions, seules sont à prendre en considération ici la rémunération et autres avantages accordés à votre Directeur Général et l'indemnité attribuée au Président du Conseil d'Administration.

En dehors de ces conventions régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration les autres opérations, notamment celles effectuées entre Sociétés du Groupe, relèvent de relations normales de pur commerce et n'appellent, par conséquent pas, de remarques particulières.

Il vous revient, conformément à la Loi et à vos Statuts, d'examiner ce Rapport, de vous prononcer sur son contenu et de m'en donner acte.

Fait à ABIDJAN, le 28 Mai 1999

Le Commissaire aux Comptes
Daouda SANGARE
Expert Comptable Diplômé

PROJET DES TEXTES DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration, approuve ce document dans son intégralité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à . . . . . .

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport Général du Commissaire aux Comptes, approuve ce document dans toutes ses parties.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à . . . . . .

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article 483 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux sociétés commerciales, déclare approuver ces conventions et donne quitus aux administrateurs à cet égard.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à . . . . . .

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des Etats Financiers de synthèse arrêtés au 31 décembre 1998, les approuve tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à . . . . . .

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé à tous les Administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à . . . . . .

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, renouvelle à compter de ce jour le mandat d'administrateur de la SIR représentée par :

MM. YEBOUE Lazare
BENDJO Akossi Noël
DAO Adama
TOPIN Franck

pour une période de six (6) années qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31/12/2004.

En outre, l'Assemblée prend acte de la désignation de **M. BERTE Guy Robert** en qualité d'administrateur représentant la SIR en remplacement de **M. KONE Aboubakar**.

L'Assemblée exprime sa gratitude à **M. KONE Aboubakar** pour la qualité de son assistance à la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à . . . . . .

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration renouvelle à compter de ce jour pour une nouvelle période de six (6) ans le mandat d'Administrateur de la société SHELL-CI qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31/12/2004.

L'Assemblée prend acte du remplacement de **M. RONCORONI Christophe**, Administrateur, représentant SHELL-CI par **M. AKUESON-GANNYI Théodore**.

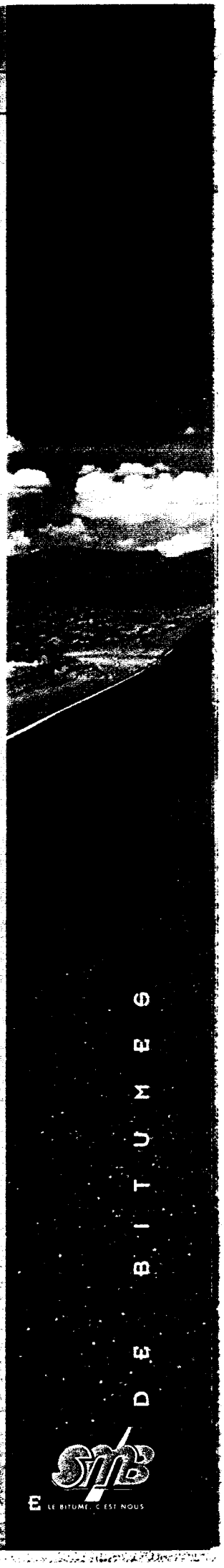

L'Assemblée exprime toute sa gratitude à **M. RONCORONI Christophe** pour la qualité de son assistance à la société et pour son apport inestimable au sein du Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à . . . . . .

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne décharge au Commissaire aux Comptes de l'accomplissement de sa mission.

Pour se conformer aux dispositions de l'Acte Uniforme précité de l'OHADA, l'Assemblée Générale nomme en outre en qualité de Commissaire aux Comptes:

Monsieur **MARMIGNON Christian**

pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2004.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à . . . . . .

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre d'indemnité de fonction, et pour l'exercice écoulé, des jetons de présence dont le montant est fixé à **18 181 866 F CFA** bruts d'impôts.

Cette indemnité de fonction sera répartie entre les administrateurs par le Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à . . . . . .

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate, l'existence d'un bénéfice net de **1 266 141 362 F CFA** .

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux propositions du Conseil d'Administration du 20/05/1999 décide d'affecter les résultats comme suit :

■ Bénéfice distribuable :	**1 266 141 362 F CFA**
■ Dotation Réserve légale :	**(121 800 000) F CFA**
■ Report à nouveau exercice antérieur :	**710 299 651 F CFA**
■ TOTAL I (à la disposition des actionnaires) :	**1 854 641 013 F CFA**
■ Premier dividende : (1 218 000 000 x 6%)	**(73 080 000 F CFA)**
■ Super Dividende :	**(901 320 000 F CFA)**
■ TOTAL II (Dividende aux actionnaires) :	**(974 400 000 F CFA)**
■ Reliquat à inscrire en compte de report à nouveau :	**880 241 013 F CFA**

Soit un dividende brut par action de **2 000 F CFA** sur la base de 487 200 actions et un dividende net par action de **1 800 F CFA**.

Ce dividende sera mis en paiement le **06 juillet 1999**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à . . . . . .

ONZIEME RESOLUTION

L'ensemble des résolutions précédentes ayant été adoptées, tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et accomplir toutes formalités de publicité et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à . . . . . .

DOCUMENTS COMPTABLES

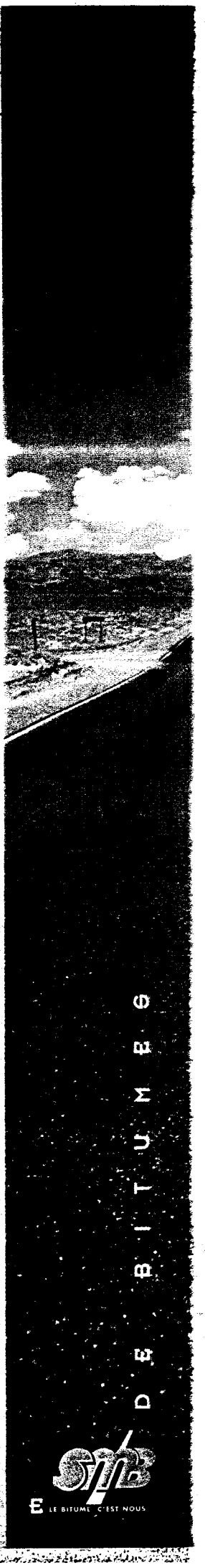

BILAN

AU 31/12/98

BILAN ACTIF	EXERCICE 1998 Brut	Amort/Prov	Net	EXERCICE 1997 Net
ACTIF IMMOBILISE				
Charges immobilisées				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	24 160 000	8 827 722	15 332 278	20 164 278
Immobilisations corporelles				
Bâtiments	285 830 868	285 830 868	-	82 577 658
Installations et agencements	305 896 747	181 383 798	124 512 949	50 745 830
Matériel	6 778 432 754	6 056 543 435	721 889 319	744 764 771
Matériel de transport	143 192 925	74 710 549	68 482 376	48 962 790
Avances et acomptes versés sur immobilisations				
Immobilisations financières				
Titres de participation	503 750 000		503 750 000	503 750 000
Autres immobilisations financières	310 840 139		310 840 139	341 321 572
(1) dont H.A.O. :				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	**8 352 103 433**	**6 607 296 372**	**1 744 807 061**	**1 792 286 899**
ACTIF CIRCULANT				
Actif circulant H.A.O.				
Stocks				
Matières premières et autres Approvisionnements	2 087 833 988		2 087 833 988	2 907 713 916
Produits fabriqués	712 163 296		712 163 296	946 535 664
Créances et emplois assimilés				
Fournisseurs, avances versées	147 041 398		147 041 398	31 512 167
Clients	3 719 457 433	20 832 014	3 698 625 419	3 820 960 496
Autres créances	1 204 775 667	109 473 405	1 095 302 262	1 084 655 349
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**7 871 271 782**	**130 305 419**	**7 740 966 363**	**8 791 377 592**
TRESORERIE - ACTIF				
Titres de placement	2 248 840 000		2 248 840 000	
Banques, chèques postaux, caisse	1 727 294 342		1 727 294 342	4 874 719 831
TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)	**3 976 134 342**		**3 976 134 342**	**4 874 719 831**
Ecarts de conversion - Actif (IV) (perte probable de change)	15 224 124		15 224 124	
TOTAL GENERAL (I+II+II+IV)	**20 214 733 681**	**6 737 601 791**	**13 477 131 890**	**15 458 384 322**

BILAN PASSIF	EXERCICE 1998	EXERCICE 1997
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
Capital		
Actionnaires capital non appelé	1 218 000 000	1 218 000 000
Primes et Réserves		
Réserves indisponibles	121 800 000	121 800 000
Réserves libres	905 358 099	905 358 099
Report à nouveau + ou -	710 299 651	508 812 236
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	**1 266 141 362**	**1 175 887 415**
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**4 221 599 112**	**3 929 857 750**
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)		
Emprunts	369 180 319	74 060 068
Dettes financières diverses	4 098 852	5 881 594
Provisions financières pour risques et charges	2 059 095 661	2 031 391 286
TOTAL DETTES FINANCIERES	**2 432 374 832**	**2 111 332 948**
TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	**6 653 973 944**	**6 041 190 698**
PASSIF CIRCULANT		
Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	4 364 000	
Clients, avances reçues	278 836	
Fournisseurs d'exploitation	3 655 497 656	1 348 130 329
Dettes fiscales	176 215 322	760 456 559
Dettes sociales	77 592 745	81 301 896
Autres dettes	193 735 352	41 584 840
Risques provisionnés		
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	**4 107 683 911**	**2 231 473 624**
TRESORERIE - PASSIF		
Banques, crédits d'escompte		
Banques, crédits de trésorerie	17 952 163	7 185 720 000
Banques, découverts	2 692 481 295	
TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)	**2 710 433 458**	**7 185 720 000**
Ecarts de conversion - Passif (V)	5 040 577	
TOTAL GENERAL (I + II +III + IV + V)	**13 477 131 890**	**15 458 384 322**

COMPTE DE RESULTAT

AU 31/12/98

COMPTE DE RESULTAT CHARGES	EXERCICE [illegible] (1)	EXERCICE 1997 (2)	VARIATIONS valeur (1) - (2)	% [(1) - (2)]/(2)
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
Achats de matières premières et fournitures liées	12 925 609 866	20 644 761 251	(7 719 151 385)	-37,39%
- Variation de stocks	962 425 811	-1 399 106 669	2 361 532 480	-168,79%
Autres achats	632 761 819	503 539 583	129 222 236	25,66%
-Variation de stocks	- 24 884 371	122 639 604	(147 523 975)	-120,29%
Transports	2 468 442 102	2 147 576 076	320 866 026	14,94%
Services extérieurs	2 249 361 929	1 885 148 790	364 213 139	19,32%
Impôts et taxes	187 116 343	138 119 932	48 996 411	35,47%
Autres charges	67 907 820	80 250 460	(12 342 640)	-15,38%
Charges de personnel (1)	830 796 087	674 287 652	156 508 435	23,21%
Dotations aux amortissements et aux provisions	680 547 775	794 748 191	(114 200 416)	-14,37%
Total des charges d'exploitation	**20 980 085 181**	**25 591 964 870**	**(4 611 879 689)**	**-18,02%**
ACTIVITE FINANCIERE				
Frais financiers	482 630 647	375 245 899	107 384 748	28,62%
Pertes de change	264 645 175	418 856 737	(154 211 562)	-36,82%
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Total des charges financières	**747 275 822**	**794 102 636**	**(46 826 814)**	**-5,90%**
Total de charges des activités ordinaires	**21 727 361 003**	**26 386 067 506**	**(4 658 706 503)**	**-17,66%**
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)				
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations				
Charges H.A.O.				
Dotations H.A.O.				
Total des charges H.A.O.	**-**	**-**	**-**	**-**
Participation des travailleurs				
Impôts sur le résultat	670 446 088	647 876 967		
Total participation et impôts	**670 446 088**	**647 876 967**	**22 569 121**	**3,48%**
TOTAL GENERAL DES CHARGES	**22 397 807 091**	**27 033 944 473**	**(4 636 137 382)**	**-17,15%**

COMPTE DE RESULTAT PRODUITS	EXERCICE (1)	[illegible] 1997 (2)	VARIATIONS valeur (1) - (2)	% [(1) - (2)]/(2)
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
Ventes de produits fabriqués	22 886 119 437	27 135 311 274	(4 249 191 837)	-15,66%
Travaux, services vendus	176 981 280	175 083 498	1 897 782	1,08%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**23 063 100 717**	**[illegible] 772**	**(4 247 294 055)**	**-15,55%**
Production stockée (ou déstockage)	(234 372 368)	187 756 358	(422 128 726)	-224,83%
Production immobilisée	9 379 980		9 379 980	
MARGE BRUTE SUR MATIERES	**8 950 072 652**	**8 252 496 548**	**697 576 104**	**8,45%**
Autres produits	47 395 733	23 946 286	23 449 447	97,93%
VALEUR AJOUTEE	**3 416 762 743**	**3 399 168 389**	**17 594 354**	**0,52%**
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**2 585 966 656**	**2 724 880 737**	**(138 914 081)**	**-5,10%**
Reprises de provisions	488 758 950	75 952 511	412 806 439	543,51%
Transferts de charges	21 202 192	40 596 721	(19 394 529)	-47,77%
Total des produits d'exploitation	**23 395 465 [illegible]**	**[illegible] 646 648**	**(4 243 181 444)**	**-15,35%**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 415 380 [illegible]**	**2 046 681 778**	**368 698 245**	**18,01%**
ACTIVITE FINANCIERE				
Revenus financiers	193 441 503	41 059 542	152 381 961	371,12%
Gains de change	70 041 746	208 088 247	(138 046 501)	-66,34%
Reprises de provisions	0			
Transferts de charges	0			
[illegible]tal des produits financiers	**263 483 [illegible]**	**249 147 789**	**14 335 460**	**5,75%**
RESULTAT FINANCIER	**(483 792 [illegible]**	**(544 954 847)**	**61 162 274**	**-11,22%**
Total des produits des activités ordinaires	**23 658 948 [illegible]**	**[illegible] 887 794 437**	**(4 228 845 984)**	**-15,16%**
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	**1 931 587 [illegible]**	**1 501 726 931**	**429 860 519**	**28,62%**
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)				
Produits des cessions d'immobilisations	5 000 000	1 200 000	3 800 000	316,67%
Produits H.A.O.	0			
Reprises H.A.O.	0			
Transferts de charges				
Total des produits H.A.O.	**5 000 000**	**1 200 000**	**3 800 000**	**316,67%**
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)	**5 000 000**	**1 200 000**		
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	**23 663 948 [illegible]**	**[illegible] 888 994 437**	**(4 225 045 984)**	**-15,15%**
RESULTAT NET	**1 266 141 [illegible]**	**855 049 964**	**411 091 398**	**48,08%**

DE BITUMES
LE BITUME, C'EST NOUS

ÉVOLUTION DE LA MARGE BRUTE SUR MATIÈRES

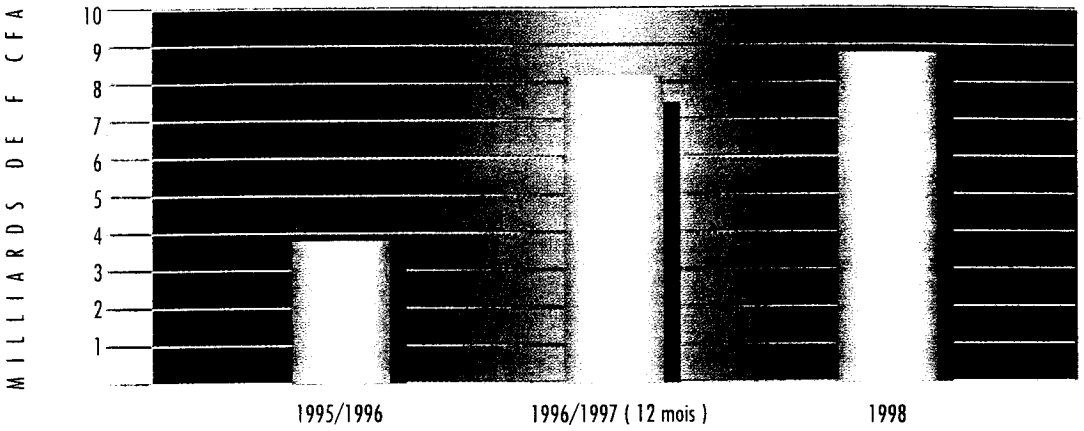

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

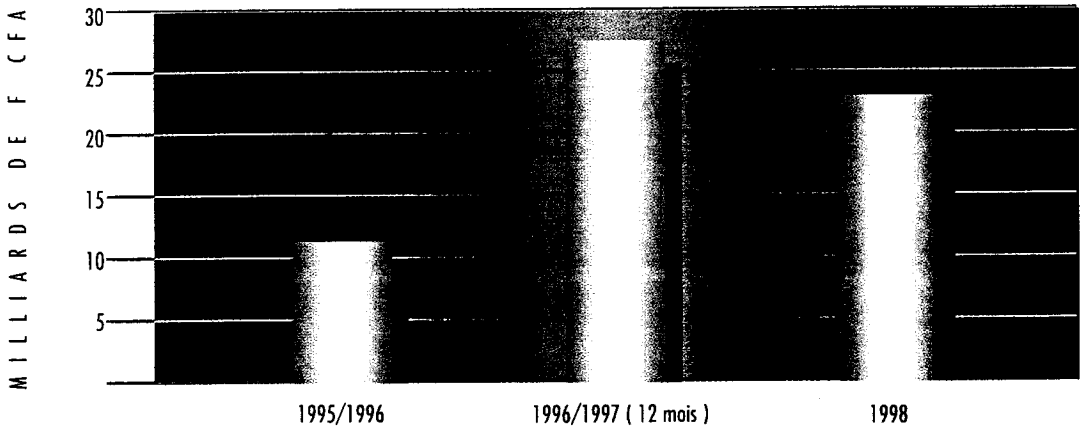

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET

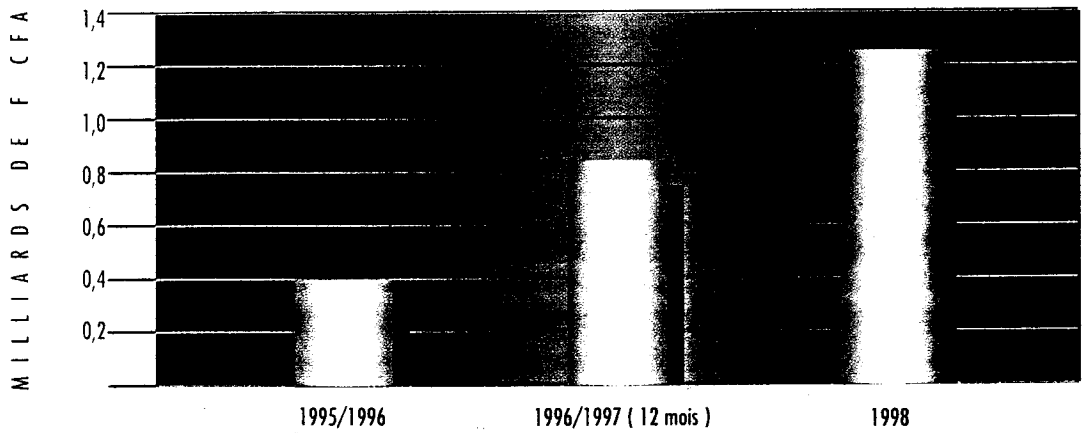

LE BITUME, C'EST NOUS

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE DE BITUMES

VRIDI (ENCEINTE DE LA RAFFINERIE SIR) BD DE PETIT BASSAM - 12 B.P. 622 ABIDJAN 12 TÉL : (225) 23 70 70 - FAX : (225) 27 05 18 TÉLEX : 42539

CARACTÈRE